



PAIEMENT PAR INTERNET – EFFETS SCOLAIRES

Le service de paiement par internet est accessible pour le paiement des effets scolaires. Le payeur pourra à partir du site de son institution financière faire le paiement de la facture scolaire en créant un nouveau fournisseur et en ayant en sa possession le numéro de référence de son ou ses enfant(s).

Les institutions financières offrant le service sont :

- Caisses Populaires Desjardins
- Banque Nationale
- Banque de Montréal
- Banque TD
- Banque Laurentienne
- Banque Royale

Un délai de traitement de 48 heures est à prévoir pour que le processus soit complété et enregistré au dossier de l'élève. Voici l'exemple de la Caisse Populaire Desjardins :

Paielements de factures - Ajouter une facture

**ASSISTANT
ACCESD**

> Veuillez d'abord remplir le champ **Nom du fournisseur**, puis choisir la **catégorie** du fournisseur que vous souhaitez ajouter à votre dossier de factures.
 > Si vous ne choisissez aucune catégorie spécifique, la recherche s'effectuera dans toutes les catégories.
 > Pour effectuer un paiement de facture, utilisez la fonction [Faire un paiement](#) du menu de gauche.

Recherche

Nom du fournisseur : Patriotes 1

Catégorie : 2 Choisir ▼

Recherche

Résultat de la recherche

3 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton Valider.

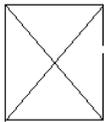
Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Effets Scolaires	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Service de garde	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Taxes	Taxes scolaires

Voici la nomenclature des institutions financières pour les paiements internet des effets scolaires :

Institutions financières	Appellation
Banque Laurentienne	CM SC DES PATRIOTES-EFF.SCOL.
TD	Commission scolaire des Patriotes – Effet scolaire
BMO	CS Des Patriotes-Effet scolaire
Desjardins FR	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Desjardins AN	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Banque Royale	CS des Patriotes – Effet scolaire
Banque Nationale	CS DES PATRIOTES EFFET SCOLAIRE

ÉTAT DE COMPTE

Pour faire un paiement internet, le parent doit utiliser le **numéro de référence** inscrit sur l'état de compte qui se retrouve en haut à gauche.



École



1358753

FACTURE / ÉTAT DE COMPTE DE L'ANNÉE 2014-2015

2014-08-08

Élève: **Bernard, Laurie**

Classification : G1 Classe : 1

Réf pour paiement internet

Père: ES-EEE-1358753-278428-6 / Mère: ES-EEE-1358753-278429-5

Bernard, M / Richer

Montant dû sans contributions volontaires	506,99 \$
Contributions volontaires	55,00 \$
Total avec contributions volontaires tient compte des chèques postaux	561,99 \$ 0,00 \$

NOTE AUX PARENTS

Chaque élève et chaque payeur possèdent un numéro de référence différent :

Un parent ne peut pas faire un paiement total pour ses deux enfants par internet, il doit faire deux paiements distincts en se servant du numéro sur chaque état de compte afin que le paiement soit appliqué au bon dossier. Chaque parent possède un numéro différent pour le paiement (un pour payer les effets scolaires, un pour payer le service de garde, un pour payer les taxes scolaires) ce numéro n'est pas identique d'un enfant à l'autre.

Pour le paiement des effets scolaires, il est composé de la façon suivante :

ES = Effet scolaire

EEE = numéro de l'école

1358753 = numéro de fiche de l'élève

278428-6 = numéro du payeur (dans l'exemple c'est le père). Ce numéro est unique pour chaque payeur et chaque élève.

ATTENTION – IMPORTANT

ERREUR DE PAIEMENT

Plusieurs types d'erreur peuvent arriver, par exemple : le paiement de deux dossiers d'élèves en un seul montant, le paiement à un mauvais fournisseur (voulait payer ses taxes scolaires, ou son service de garde, ou les effets scolaires) etc.

Lorsque le mauvais numéro de référence est utilisé, le Service des ressources financières doit apporter des correctifs au dossier de l'élève dans les différents systèmes et envoyer un avis de correction au payeur afin de régulariser l'information lors du prochain paiement par Internet.

Nous vous informons que dorénavant, après un premier avis au payeur, des frais administratifs de 15 \$ seront facturés au dossier de l'enfant pour toute autre correction due à l'utilisation du mauvais numéro de référence.

Cet avis sera acheminé par courriel au payeur de la part du Service des ressources financières.